

Montréal, le 4 avril 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**Objet : Demande relative à la modification des Conditions de service
d'électricité et des frais afférents d'Hydro-Québec
Dossier de la Régie : R-3964-2016, phase 2**

Veillez noter qu'en raison de son départ à la retraite dans les prochains mois, Madame Louise Pelletier sera empêchée d'agir dans le présent dossier.

Ainsi, la nouvelle formation désignée dans ce dossier sera désormais composée comme suit : M^e Louise Rozon continuera d'agir à titre de présidente de la formation et Monsieur François Émond a été désigné par la présidente de la Régie afin de se joindre à M^{es} Rozon et Turmel à titre de membre de cette formation.

Dans ce contexte, à moins de recevoir, **d'ici 12 h le 10 avril 2018** des commentaires des participants quant à cette nouvelle formation de régisseurs, la Régie prendra acte de leur consentement à ce changement.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml